

## Table Ronde 1 Economie circulaire

### La vision d'Humanité et Biodiversité

---

Avant tout propos sur l'économie circulaire, il nous semble important de rappeler l'étroite dépendance des systèmes économiques vis-à-vis des systèmes vivants. Toute activité humaine créatrice de richesse dépend directement ou indirectement du bon état, de la dynamique fonctionnelle et des potentialités évolutives des écosystèmes sur lesquels elle repose. La notion de services écosystémiques, même si elle doit être appréhendée avec vigilance, permet de mettre en évidence les liens de dépendance de nos activités agricoles, industrielles et même tertiaires vis-à-vis des systèmes vivants, que ceux-ci soient locaux ou situés à l'autre bout du monde. Les outils de l'analyse de cycle de vie démontrent qu'à la source de tout produit, on trouve toujours un espace naturel ou agricole.

Ces liens de dépendance sont aujourd'hui de mieux en mieux identifiés, même s'il reste encore de nombreux progrès à réaliser. N'oublions toutefois pas les impacts des activités sur le vivant, qu'il s'agisse des pollutions, des consommations et des fragmentations d'espaces, ou encore des prélèvements directs d'organismes vivants. Si les ressources issues des systèmes vivants sont par essence, et par opposition aux ressources fossiles, renouvelables, elles ne le sont que dans certaines limites, et tout prélèvement qui excéderait ses capacités de régénération, ou toute altération irréversible d'espaces naturels, équivaut à une forme « d'exploitation minière » du vivant, allant à l'encontre des objectifs de l'économie circulaire.

L'économie circulaire a pour objet de déployer des stratégies permettant une création soutenable de valeur, en restant en deçà des limites de la biosphère et en préservant le capital naturel pour le bien des générations présentes et futures. Selon cette vision, à laquelle nous adhérons, une économie circulaire qui ne prendrait pas en compte le vivant serait déconnectée de la réalité et passerait à côté des véritables enjeux.

L'économie circulaire ne doit en aucun cas être interprétée comme une possibilité, à travers le recyclage des matières premières et l'efficacité énergétique, de prolonger un scénario économique de type « business as usual ». La prise en compte de la finitude des ressources fossiles, des limites de la biosphère et des lois de la thermodynamique suppose une remise en cause fondamentale de notre mode de développement, dans une large réflexion sur la manière adéquate de créer de la valeur au service du bien-être humain.

Si le découplage entre la création de valeur et la consommation de matières premières est une étape importante, une vision à plus long terme doit nous conduire à concevoir une économie durablement compatible avec la dynamique du vivant, hors laquelle aucun épanouissement humain n'est envisageable.

Dans ce cadre, toutes les composantes de l'économie circulaire, telles que l'écoconception, l'efficacité énergétique, le recyclage, l'écologie industrielle et territoriale, mais aussi l'économie de fonctionnalité et l'économie collaborative doivent être mobilisées, ainsi que les conditions culturelles, sociologiques, fiscales, réglementaires, techniques et normatives qui faciliteront leur déploiement à une large échelle.

Dans le contexte de crise économique et sociale que nous connaissons actuellement, les taux de chômage structurels très élevés constituent, au-delà d'un drame social évident, un frein à toute politique de relance de la consommation. En permettant la sauvegarde et la transformation de nombreux emplois menacés à plus ou moins court terme, la relocalisation d'autres emplois du fait de la nécessaire proximité avec les flux générateurs (écologie industrielle) ou avec les clients (économie de fonctionnalité) et enfin la création de nouveaux emplois liés à l'émergence de nouvelles plateformes de transaction et de services, l'économie circulaire est une véritable opportunité, que nous ne devons pas sous-estimer. Au-delà des nécessaires corrections qu'il convient d'apporter à un modèle de développement à bout de souffle, une véritable ambition dans la mise en œuvre de l'économie circulaire peut être un levier efficace pour une transition écologique durable.

### Les mesures clefs

#### **Proposition 1 : l'écoconception, un concept global à valoriser et développer**

La mise en œuvre d'outils permettant une meilleure traçabilité des matières premières et secondaires facilitera leur valorisation et leur réemploi in fine. Mais l'écoconception peut aussi faciliter ce réemploi des constituants en permettant une réduction du nombre de matériaux utilisés dans un produit donné, et en facilitant leur séparation. Au-delà d'une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources fossiles, la démarche de l'écoconception doit être élargie à la recherche d'une véritable durabilité des filières issues du vivant. L'identification des impacts et dépendances vis-à-vis des services écosystémiques, la recherche de la véritable source du produit, l'identification des points de vulnérabilité dans les filières ou des possibles conflits d'usages, et la recherche d'un partage équitable des avantages doivent être inclus dans une démarche d'écoconception intégrant la gestion durable des ressources issues du vivant et des services rendus par les écosystèmes. Les scénarios de distribution, la recherche d'une réduction des distances parcourues et une réflexion globale sur l'emballage (incluant la consigne) et la mise en place de plateformes de déballage sur les lieux de distribution, favorisant (en lien avec les éco-organismes) leur collecte, doivent être intégrés. Enfin, l'écoconception, c'est aussi une réflexion sur les scénarios d'usage et sur les modalités de création de valeur du couple produit-service. Cette approche permettant une véritable réflexion en coûts complets, favorisera la meilleure satisfaction des besoins des clients et renforcera la compétitivité des entreprises en sécurisant leur chaîne de valeur.

#### **Proposition 2 : l'écologie industrielle prendra son sens dans les territoires**

L'Ecologie industrielle est territoriale : une vision globale de l'ensemble des flux sur un territoire est indispensable, ces flux incluant les matières premières, l'énergie sous toutes ses formes, mais aussi les services et les déplacements de personnes. Une vision globale, prospective et systémique permettra d'intégrer dans une même réflexion les exigences des continuités écologiques (Trame Verte et Bleue - TVB), des maillages des flux matières / énergie (calories / frigories), qui nécessitent une relative proximité et une « densité industrielle », et des exigences de sécurité (Plan de Prévention des Risques Technologiques - PPRt). L'élaboration à l'échelle des territoires de scénarios prospectifs par l'utilisation d'outils de modélisation participative nous semble être une mesure de nature à faciliter le dialogue entre les acteurs et la mise en œuvre de solutions opérationnelles. Cette modélisation participative devant se faire avec l'appui et la participation des collectivités locales concernées, des Régions, des DREAL, de l'ADEME, de l'Autorité Environnementale compétente et des branches professionnelles.

#### **Proposition 3 : promouvoir l'économie de fonctionnalité**

Favoriser la vente d'usages et de services permettra à la fois de limiter les consommations de matières premières vierges, de prolonger la durée de vie des produits en incitant à leur écoconception, de relocaliser des emplois de service ou de maintenance, de sécuriser les approvisionnements des entreprises et de stabiliser les cycles économiques.

#### **Proposition 4 : promouvoir l'économie collaborative**

Des initiatives telles que le partage et la mutualisation de biens entre particuliers, les achats groupés, le covoiturage, le coworking, et d'autres pratiques émergentes expérimentent de nouveaux modèles économiques permettant la satisfaction des besoins tout en limitant la sous-utilisation d'un grand nombre d'équipements. A ce titre, elles constituent un moyen de découpler la valeur d'usage du nombre d'unités produites. Souvent issues d'initiatives non marchandes, elles permettent dans certains cas de développer des plateformes transactionnelles créatrices d'emplois, voire sont reprises comme modèles innovants par des entreprises (OuiCab par les taxis G7, Blablacar, etc...).

**Proposition 5 : vigilance en ce qui concerne les énergies et matériaux agrosourcés**

*Pour ce qui concerne les énergies et matériaux agrosourcés, nous attirons l'attention sur la nécessité de considérer l'ensemble du bilan environnemental, en incluant les impacts sur les sols, les intrants et l'eau. L'économie circulaire doit s'appliquer à l'ensemble de la filière, en incluant la valorisation des biodéchets, l'entretien et la restauration des sols, et les aspects logistiques. Attention à la généralisation hâtive du bois combustible pour laquelle des exemples récents, notamment dans le Nord, mettent en évidence le fait qu'une surestimation de la ressource locale conduit à importer du bois notamment des pays du sud ; par ailleurs, ce type de production ne doit pas se faire au détriment de la surface des forêts primaires ou secondaires. La ressource locale durable doit être privilégiée, ainsi que la valorisation des usages secondaires (bois de démontage BTP / palettes / emballages consignés...) et des biodéchets.*

**Proposition 6 : l'alimentation est concernée**

*L'alimentation ne doit pas être oubliée de la réflexion. Sensibilisation contre le gaspillage alimentaire, vente en vrac, mise en place d'équipements sur les lieux de vente limitant les manipulations des produits frais ou les écarts de températures. Mesures favorisant les circuits courts et limitant les pertes liées aux transports et encouragement de l'agriculture urbaine ou péri-urbaine.*

**Mesures pour les freins à lever****Proposition 7 : un cadre réglementaire pour favoriser l'écologie industrielle**

*Pour la mise en œuvre de l'écologie industrielle, nous proposons une réflexion sur l'adaptation des prescriptions, dans les dossiers d'autorisation, qui tiennent compte des avantages environnementaux du projet, ou la création d'un chapitre spécial permettant la description des bénéfices environnementaux du projet dans les études d'impacts.*

**Proposition 8 : adapter le fonctionnement de la TVA à l'économie de fonctionnalité pour aider les collectivités**

*Afin de favoriser l'achat d'usage et de fonction - économie de fonctionnalité - dans les collectivités territoriales, nous proposons d'étendre la possibilité de récupérer la TVA aux budgets de fonctionnement, alors que cette possibilité est aujourd'hui réduite aux seuls budgets d'investissement.*

**Proposition 9 : étude sur les règles comptables et le droit de la concurrence**

*Une réflexion serait sans doute utile sur les règles comptables relatives à l'amortissement : en effet, une valeur résiduelle à zéro n'incite pas à maintenir des équipements qui, bien qu'amortis, demeurent parfaitement fonctionnels.*

*Nous attirons aussi l'attention sur certaines implications du droit de la concurrence qui peuvent empêcher ou freiner la mise en place de circuits courts.*

**Des mesures leviers****Proposition 10 : leviers pour le déploiement de l'écologie industrielle et territoriale**

- Intégrer la réflexion sur le déploiement des réseaux de fluides avec la mise en œuvre des PPRT et de la TVB.
- Favoriser l'émergence et l'animation de clubs locaux d'entreprises et d'acteurs de l'écologie industrielle, pour la recherche collective des « fruits mûrs » et la mise en œuvre rapide de solutions opérationnelles.

**Proposition 11 : leviers pour le déploiement de l'économie de fonctionnalité**

- Favoriser le financement de l'innovation non technologique (scénarios d'utilisation, modalités de distribution, relation client).
- Faciliter le financement de la transition (accroissement du stock, démarches d'écoconception induites).
- Mettre en œuvre un fonds de garantie pour couvrir les nouveaux risques de contrepartie induits, en cas de défaillance des clients.
- Garantir les droits du fabricant en cas de défaillance du client (retour rapide du bien chez le fournisseur / pas de mise sous séquestre ni de saisie).
- Mettre en place une législation pour lutter contre l'obsolescence programmée.
- Fiscalité à taux variable pour favoriser le service sur l'investissement.

**Proposition 12 : leviers pour le développement des filières industrielles (recyclage / valorisation des déchets)**

- Faciliter la sortie du statut de déchets pour un plus grand nombre de produits.
- Généralisation des techniques de déconstruction (et non de démolition) dans le BTP et réemploi à plus forte valeur ajoutée des matériaux de déconstruction (aujourd'hui limités au recyclage sous forme de granulats pour soubassements de routes).
- Mise en place de plateformes de collecte et de mutualisation pour les TPE et artisans (captation des flux diffus peintures, solvants, gravats, etc.).
- Corriger l'avantage concurrentiel indu des filières d'enfouissement et d'incinération - qui offrent des coûts extrêmement avantageux sur le traitement des déchets du fait qu'ils n'intègrent pas l'ensemble des externalités - par une fiscalité incitative permettant de refléter ces externalités.
- Adapter les règles de comptabilité pour les investissements à très long retour (durées d'amortissement...). Les règles de comptabilité actuelles des entreprises ne prennent pas en compte la valeur future des investissements de recyclage dans la mesure où ces investissements ne sont que très rarement rentables les 5 premières années.

**Proposition 13 : leviers pour le développement des projets de territoire et des circuits localisés, avec les collectivités locales et les entreprises**

- Sensibilisation des acheteurs dans les collectivités (Marchés publics).
- Suppression de la non-récupération de la TVA sur les budgets de fonctionnement (mise à égalité avec les budgets d'investissement).
- Développement de plateformes multi-acteurs (incluant les agriculteurs) sur l'identification et le bouclage des flux locaux.
- Lutte contre l'artificialisation et l'étalement urbain et industriel par la recherche d'une multifonctionnalité des espaces, à rebours de la forte spécialisation actuelle (zones commerciales, etc.).
- Planification transversale tenant compte des différents enjeux (mobilité, sécurité, continuité écologique, bouclage des flux...)
- Favoriser l'agriculture urbaine et périurbaine.

**Proposition 14 : formation et gouvernance**

- Généralisation des formations à l'économie circulaire dans les écoles d'ingénieur et écoles supérieures de management.
- Pour améliorer les relations entre éco-organismes et les acteurs de la filière : ouvrir les CA des éco-organismes à d'autres acteurs que les seuls metteurs sur le marché.